

Fiche pédagogique

PAYSANS, PAYSANNES: UN MÉTIER D'AVENIR



Introduction

L'animation proposée dans cette fiche pédagogique porte sur le métier d'agriculteur-trice dans le monde et son avenir. Le métier d'agriculteur-trice est un des plus vieux métiers au monde. À l'heure actuelle, l'agriculture emploie plus de 1,3 milliard de personnes dans le monde, soit près de 40% de la population active. Même si leur nombre est encore assez élevé, les agriculteurs-trices se voient confronté-e-s à une intensification des enjeux leur rendant la tâche plus ardue. Partout dans le monde, les défis socio-économiques et environnementaux concernant l'agriculture se sont multipliés, ce qui rend difficile pour un producteur de bien vivre de sa production. Ces défis sont liés à des politiques qui ont créé un contexte globalement défavorable à la petite exploitation familiale. Au cœur de toutes ces politiques et ces défis se trouve l'agriculteur, qui cherche des alternatives et les développe avec les différents acteurs de la société civile. L'objectif de cette animation est de faire découvrir la diversité du métier d'agriculteur-trice et de comprendre ce qui rapproche tous les paysans et paysannes du monde : une passion pour le métier, des sa-



50 MINUTES



DE 9 à 30 PARTICIPANTS



1 ANIMATEUR/TRICE

voir-faire adaptés aux contextes locaux et une volonté de fournir des produits alimentaires de bonne qualité leur permettant de mener une vie digne.



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Du matériel de projection
- Les fiches de témoignages (à imprimer 1 fois par sous-groupe)
- Les tableaux – un vide et un complet (à imprimer 1 fois par étudiant)



RESSOURCES FOURNIES

- La capsule vidéo (disponible sur le site)
- Les fiches de témoignages
- Le tableau complet
- Un lexique
- Le chapitre 1 du syllabus «Les enjeux de la souveraineté alimentaire»
- Un compte rendu à renvoyer aux responsables Jagros en fin d'animation

Objectifs généraux

- **Sensibiliser les étudiants** aux réalités du métier d'agriculteur et aux contextes dans lesquels il s'exerce en Belgique et ailleurs dans le monde.
- **Exposer la diversité de la profession agricole** à travers le monde et les défis rencontrés par les paysans.
- **Introduire certains concepts** en lien avec la souveraineté alimentaire.

Déroulé de l'activité

Activité	Durée	Matériel	Qui	Note
INTRODUCTION (15')				
Contexte de l'animation	5'		Animateur	Note 1
Vidéo d'accroche	10'	Capsule vidéo	Animateur	
TRAVAIL EN SOUS-GROUPES (25')				
Présentation du travail en sous-groupes	5'		Animateur	Note 2
Travail en sous-groupes	15'	Fiche de témoignages Tableau à compléter	Etudiants et animateur	Note 2
Débriefing-solutions	5'	Tableau avec solutions	Etudiants et animateur	Note 2
CONCLUSION (15')				
Explication de quelques notions théoriques en lien avec la souveraineté alimentaire	15'	Lexique Chapitre 1 du syllabus sur la souveraineté alimentaire	Animateur	Note 3

Notes de l'animateur



Note 1 - Introduction

Pour commencer, l'animateur explique en quelques mots le contexte dans lequel se déroule cette activité. Sur le site web de Jagros (www.jagros.be), un petit PowerPoint est mis à disposition pour l'aider à expliquer le projet aux étudiant-e-s. L'animateur-trice explique ensuite les différents objectifs de l'activité. Pour vous aider, voici en quelques points ses aboutissements et ses limites:

1. Aboutissements - L'animation va vous permettre de :

- Découvrir différentes réalités du métier d'agriculteur-trice et des contextes dans lesquels il s'exerce en Belgique et ailleurs dans le monde.
- Découvrir la diversité de la profession agricole à travers le monde et les défis rencontrés par les paysan-ne-s.
- Mieux comprendre une série de concepts en lien avec la souveraineté alimentaire.

2. Limites – Par contre, l'animation ne vous permettra pas de :

- Faire un débat en classe.
- Traiter de manière exhaustive de réalités/contextes spécifiques.
- Faire une analyse détaillée des forces et faiblesses de chaque modèle agricole.

L'animateur-trice lance ensuite la vidéo d'accroche. Il s'agit d'un pot-pourri d'interviews et de micros-trottoirs reprenant les réactions et témoignages de personnes de différentes nationalités. Cette vidéo permet de susciter l'intérêt des étudiant-e-s et d'enchaîner avec la suite de l'activité.



Note 2 - Travail en sous-groupes

L'activité

Pour cette partie de l'activité, les étudiant-e-s sont divisé-e-s en sous-groupes pour faciliter les échanges et la participation de chacun-e. L'idéal est d'avoir des groupes de trois à cinq étudiant-e-s. Dans un premier temps, les 13 fiches de témoignages sont distribuées à chacun des groupes. Chaque groupe reçoit les mêmes fiches, photocopiées à partir de l'Annexe 1 et les lit entièrement. Une fois que c'est fait, l'animateur-trice distribue à chaque groupe une feuille sur laquelle est imprimé un tableau dont certaines cases sont vierges (voir annexe 2A). Les étudiant-e-s doivent compléter les différentes catégories à partir des fiches de témoignages.

Suggestion de présentation de l'exercice :

« Vous allez maintenant recevoir un tableau qui reprend différentes caractéristiques du métier d'agriculteur. À partir des témoignages que vous allez lire, vous devez compléter les différentes cases du tableau. Cela nous permettra de visualiser différentes facettes de l'agriculture partout dans le monde. Si vous pensez à d'autres caractéristiques qui ne sont pas représentées dans les témoignages, vous pouvez également les inscrire dans le tableau. Les témoignages sont avant tout une base pour votre réflexion ».

Les caractéristiques

Les différents tableaux (voir annexe 2) incluent des caractéristiques qui peuvent qualifier une activité agricole, l'accès aux moyens de production, les impacts de l'activité agricole et la motivation personnelle qui peuvent qualifier une activité agricole.

Le débriefing

Une fois que les étudiant-e-s ont rempli les différentes catégories du tableau sur base des témoignages, l'animateur-trice lit les réponses (voir annexe 2B) à haute voix et définit brièvement les mots qui ne sont pas compris. L'animateur-trice peut aussi citer d'autres caractéristiques qui ne sont pas reprises dans les témoignages pour illustrer la diversité. Si l'animateur-trice est un-e enseignant-e, il-elle peut aussi expliquer que tel modèle agricole ou telle dimension sera l'objet d'un cours qui aura lieu ultérieurement.

Le tableau complet est ensuite distribué aux étudiant-e-s (voir annexe 2B). L'animateur-trice peut également questionner les étudiant-e-s et leur demander de faire des liens entre certains éléments du tableau et les témoignages qui ont été distribués ou avec des réalités qu'ils connaissent (à travers leur expérience, un cours qui a déjà été donné ou la rencontre avec un acteur du Sud).

Pour lancer le débat, l'enseignant-e pose une question aux étudiant-e-s: « Quels sont selon vous les défis auxquels font face les agriculteurs aujourd'hui ? »



Note 3 - Conclusion

En conclusion, l'animateur-trice donne la définition de quelques concepts (voir lexique, annexe 3). Face à ces défis, l'agriculture paysanne est une alternative qui mérite d'être envisagée.

Ceci l'amène, pour terminer, à définir avec les étudiant-e-s ce qu'est la SOUVERAINETE ALIMENTAIRE:

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés. »

Pour en savoir plus sur le sujet, lire le chapitre 2 du syllabus sur la souveraineté alimentaire.

L'animateur-trice peut ensuite distribuer le lexique avec les définitions complètes (voir annexe 3).

Pour aller plus loin



DES FILMS

- **Ceux qui sèment** - Documentaire réalisé par Pierre Fromentin et écrit par les membres d'Agro & Sac à Dos (52 min, France, 2014).

À travers ce documentaire de 52 minutes, 40 étudiants en agronomie ont choisi de dresser le portrait de l'agriculture familiale, génératrice de revenus pour plus de 40% de la population active et productrice de 80% de l'alimentation mondiale. En passant par l'Inde, la France, le Cameroun, l'Équateur et le Canada, ce film évoque les avantages ainsi que les limites associées au caractère familial de l'agriculture. Une invitation au voyage et à la réflexion, pour un public de tout âge et tout horizon.

- **We feed the world** - Le marché de la faim – Film de Erwin Wagenhofer (96 min, Autriche, 2005).

Dans ce documentaire révélateur, le cinéaste autrichien Erwin Wagenhofer explore l'état d'un secteur mondialisé, l'alimentation, du point de vue de ceux qui le connaissent le mieux – les travailleurs. Du pêcheur indépendant en Bretagne à l'agriculteur autrichien qui s'inquiète qu'une tonne de blé vaille moins cher qu'une quantité égale de sel de voirie. Une vue de l'industrie alimentaire rarement abordée au journal télévisé.

- **Je mange donc je suis** – Film de Vincent Bruno pour la Coalition Contre la Faim (26 min, Belgique, 2009).

« Comment comprendre que la majorité des personnes qui sont censées nourrir l'humanité, souffrent d'une situation catastrophique, marquée par le chômage, la pauvreté, l'exode et la faim ? » 870 millions d'affamés dans le monde (aujourd'hui, plus d'un milliard). Ce chiffre nous saute aux yeux depuis les émeutes de la faim de 2008. Dans tous les grands colloques internationaux, une question se pose à présent : « Qui va nourrir le monde ? ». Et si la question était mal choisie ? Car les agriculteurs sont capables de nourrir l'ensemble de la population mondiale. En partant du quotidien des agriculteurs belges, le film commence un tour du monde agricole et alimentaire afin de comprendre quels sont les problèmes communs aussi bien en Europe qu'en Afrique ou au Brésil. On prend rapi-

dement conscience que tout est lié et que chacun a son rôle à jouer dans la résolution du problème, qu'il soit politique, environnemental ou commercial.

- **Solutions locales au désordre global** – Film de Colline Sereau (105 min, France, 2010).

Un film documentaire de Coline Serreau qui dresse un portrait du monde au 21ème siècle en montrant toutes les erreurs faites en agriculture et en essayant d'amener quelques solutions. Il a le mérite d'avoir fait prendre conscience à de nombreuses personnes la réalité d'un monde qui marche sur la tête.

- **U.H.T.** - Court métrage de fiction réalisé par Guillaume Senez (18 min, Belgique, 2012).

Sophie voit tous les jours son mari Augustin partir travailler dans sa petite exploitation laitière. Il y travaille corps et âme. Pourtant depuis quelques temps, la production de sa ferme ne suffit plus à assurer la pérennité financière de sa famille. Sophie ne se doute de rien, mais pour combien de temps encore...

- **Il a plu sur le grand paysage** - Documentaire réalisé par Jean-Jacques Andrien (100 min, Belgique, 2012).

En 1981, avec son film *Le grand paysage* d'Alexis Droeven, Jean-Jacques Andrien évoquait déjà la mutation du monde agricole confronté à des questions vitales - s'industrialiser ou disparaître, s'adapter aux normes de la PAC ou se marginaliser. Le thème était abordé sur fond d'un paysage affectif et dramatique : celui de la mort d'un père, agriculteur au Pays de Herve. Ce père disparaît laissant son fils confronté à un choix difficile, reprendre la ferme ou décider de s'exiler en ville, s'inventer une nouvelle vie loin de ces problèmes, quitter le grand paysage d'Alexis son père, comme lui suggérait sa tante, la belle Nicole Garcia, avocate à Liège. Trente ans plus tard, Jean-Jacques Andrien revient sur ces mêmes lieux pour rencontrer le vécu et les doutes des agriculteurs d'aujourd'hui.

- **L'élevage au Rwanda** – Film de « Andere Wereld Films » pour Vétérinaires Sans Frontières (26 min, Belgique/Rwanda, 2013).

Du 1er au 8 décembre 2012, Vétérinaires Sans Frontières a permis à trois éleveurs et un vétérinaire belges de partir en Afrique. C'est au Rwanda qu'ils ont vécu une expérience d'échange en matière d'élevage et de médecine vétérinaire et qu'ils ont pu échanger leurs connaissances sur les défis et opportunités de l'élevage. Dans le monde entier, les agriculteurs se demandent comment ils peuvent vivre de leur production agricole et de l'élevage. Une agriculture durable, à petite échelle, peut apporter une solution à divers problèmes tels que les changements climatiques et la fluctuation des prix.



DES ARTICLES ET DES ETUDES

- AIAF (2014). **Nourrir le monde soigner la planète, Déclaration des organisations agricoles familiales.** Rencontre organisée par le Forum Rural Mondial, coordinateur AIAF-2014 Société Civile, avec le soutien du Khalifa Fund et Agriterra
- AVSF (2010). **Filière lait local en Afrique de l'Ouest : rôles des OPR, des petits et moyens éleveurs dans la pleine expression de son potentiel.** Actes de l'atelier tenu à Bamako du 15 au 17 septembre 2010 70p.
- Broutin, C., Duteurtre, V., Tandia, A., Touré, B., François, F. (2007). **Accroissement et diversification de l'offre de produits laitiers au Sénégal : la bataille industrielle du lait en poudre à Dakar et des mini-laiteries à la conquête des marchés des villes secondaires.** Revue d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux 60 : 11-9.
- Corniaux, C., Duteurtre G. (2013). **Etude relative à la formulation du programme d'actions détaillé de développement de la filière lait en zone UE-MOA.** CIRAD. 75p.
- Corniaux, C., Vatin, F., Véronique, A. (2012). **Lait en poudre importé versus production locale en Afrique de l'Ouest: vers un nouveau modèle industriel ?** Cahiers Agricoles, vol. 21, n8 (1). P.18-24
- ETC. (2009). **Who will feed us? Questions for the food and Climate Crises.** 34p.
- FADEAR, Réseau de l'Agriculture Paysanne (2011). **Charte de l'agriculture paysanne, 2011,** <http://www.agriculturepaysanne.org/les-bases-de-l-agriculture-paysanne>
- FAO (2009). **Global Agriculture towards 2050.** Report of the High Level Expert Forum in Rome 12-13 October 2009, 4p.
- FAO (2013). **Milk and dairy products in Human nutrition.** 404p.
- FAO (2014). **Family Farmers. Feeding the world, caring for the earth.** 4p.
- FAO. (2009). **The State Of Food And Agriculture. Livestock in the balance.** 168p.
- Gerosa, S., Skoet, J. (2012). **Milk availability. Trends in production and demand and medium-term outlook.** ESA Working paper No.12-01. FAO. 40p.
- GRAIN (2014). **Rapport: Affamés de terre. Les petits producteurs nourrissent le monde avec moins d'un quart de l'ensemble des terres agricoles.** 24p.
- IAASTD (2009). **Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et des Technologies Agricoles pour le Développement, Agriculture at a crossroad,** Résumé Analytique du Rapport de Synthèse. 38p.
- Knips, V. (2005). **Developing countries and the global dairy sector. Part 1 global overview.** Pro-Poor Livestock Policy Initiative Working Paper nr. 30. FAO. 58p.
- Maas-Wolfensend, Karla (2013). **Coping with the food and agriculture challenge: smallholders' agenda.** Preparations and outcomes of the 2012 United Nations Conference on Sustainable Development (Rio+20). Natural Resources Management and Environment Department Food and Agriculture Organization of the United Nations. 50 p.

- Maennel, A., et al. (2014). The Meat Atlas. Publication by the Heinrich Böll Foundation and Friends of The Earth Europe. 68p.
- Otte, A. Costales, J. Dijkman, U. Pica-Ciamarra, T. Robinson, V. Ahuja, C. Ly et D. Roland-Holst. (2013). Le développement du secteur de l'élevage pour la réduction de la pauvreté: perspectives économique et politique - Les nombreuses vertus de l'élevage. FAO. 186p.
- QUINOA-Cycle Agroécologique et Cartographie Dynamiques de changement social pour la souveraineté alimentaire, 2013
- Rivera-Ferre, M.G., Lopez-i-Gélats, F. (2012). The role of small-scale livestock farming in climate change and food security. VSF-Europa. 146p.
- Schiere, J.B., Van Mierlo, J. (2010). Livestock and Livelihood, changes and choices. Heifer Nederland. 82p.
- UNCCD (2009). Climate change in the African drylands: options and opportunities for adaptation and mitigation. 58p.
- VSF-DZG (2014). Livestock 2.0: livestock family farming systems. 4p. Le contenu de la fiche, les témoignages et les définitions du lexique ont été puisés dans les ressources suivantes:

Bibliographie

- ADG (2015). Cultivons le futur n°37 : Paysan, paysanne, un métier d'avenir, consulté le 15/05/2015 sur <http://www.ong-adg.be/index.php?lg=frs&rub=qui-sommes-nous&pg=publications&pub=revue-cultivons-le-futur-n-37-paysan-paysanne-un-metier-d-avenir>
- Agriculture familiale, consulté le 15/05/2015 sur www.agriculturefamiliale.org
- De Schutter O., Droit à l'alimentation, consulté le 22/04/2015 sur www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation
- FAO, L'élevage et l'environnement, consulté le 22/04/2015 sur www.fao.org/livestock-environment/fr/
- Icrاف, International Centre for Research in Agroforestry
- INRA, L'agriculture biologique, consulté le 22/04/2015 sur www.inra.fr/Grand-public/Agriculture-durable/Tous-les-dossiers/Agriculture-biologique/Agriculture-biologique-definition/%28key%29/0.
- Jagros, Fiche pédagogique L'agroécologie, une solution ?
- Jagros, Fiche pédagogique La terre, une ressource convoitée.
- Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p
- Jagros, Les enjeux de la souveraineté alimentaire (syllabus), 2014.
- Potage-Toit, Agriculture urbaine, consulté le 22/04/2015 sur www.potage-toit.be/?page_id=48
- Sommet mondial de l'alimentation, 1996

Contacts



AIDE AU DÉVELOPPEMENT GEMBOUX (ADG)

En collaboration avec ses partenaires, ADG promeut la souveraineté alimentaire des populations du Sud et une agriculture familiale respectueuse de la terre et de ses artisans :

- ADG propose à des familles et aux organisations qui les représentent, un appui technique, méthodologique et financier, en particulier pour la production, la transformation, la commercialisation et la consommation de produits agricoles de qualité;
- ADG développe des formations afin de renforcer les compétences d'acteurs locaux du développement;
- ADG facilite le dialogue entre les organisations paysannes, les acteurs locaux et les autorités locales et nationales dans l'intérêt des familles paysannes;
- ADG informe et sensibilise la population belge (et plus particulièrement dans les établissements de l'Enseignement Supérieur agronomique de la Communauté française) sur la souveraineté alimentaire, les agricultures familiales, la consommation responsable et les interdépendances Nord-Sud.

Contact: Gwenaëlle Ninane – gwenaelle.ninane@ong-adg.be



SOS FAIM

SOS Faim soutient l'agriculture paysanne et ses acteurs. L'objectif général poursuivi par l'ONG SOS Faim est de réduire la faim et la pauvreté en milieu rural :

- en soutenant l'agriculture paysanne et ses acteurs dans les pays en développement, c'est-à-dire en leur donnant les moyens de mener des actions concrètes et efficaces pour améliorer leurs revenus et défendre leurs intérêts. SOS Faim soutient plus particulièrement les organisations paysannes ainsi que les institutions de microfinance.
- en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord afin d'influencer les politiques ayant un impact sur la faim et la pauvreté dans les pays en développement.

Contact : Clémentine Rasquin - cra@sosfaim.org



DIERENARTSEN | VÉTÉRINAIRES
ZONDER GRENZEN | SANS FRONTIÈRES

BELGIUM

VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES

« Des animaux sains, des hommes en bonne santé ». Tel est le crédo de Vétérinaires Sans Frontières, une ONG belge qui tente de donner aux populations des pays en développement la possibilité de vivre dans la dignité, à l'abri de la faim et de la pauvreté, grâce à un élevage sain et productif. L'ONG croit en un monde où les êtres humains, les animaux et la nature vivent en parfaite harmonie, en tant que moteur d'un développement durable. Chaque personne a le droit de se construire une vie digne selon ses propres choix, sa culture et ses traditions. Vétérinaires Sans Frontières croit en la force et aux initiatives des personnes dans le Sud. C'est pourquoi l'ONG travaille avec des organisations et autorités sur le terrain ainsi qu'avec des vétérinaires et éleveurs locaux. Son groupe-cible : les agro-éleveurs, les éleveurs transhumants et les éleveurs périurbains pratiquant une agriculture paysanne en Afrique. Elle travaille avec les gros ruminants (bovins et camélins) mais aussi avec le petit élevage (caprins, ovins, porcins, volaille, cobayes et lapins).

Contact : Koen Van Troos - info@vsf-belgium.org

Annexe 1 - Les fiches de témoignages

1. GENARO QUISPE PEREZ (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37. p. 6.)

« Je m'appelle Genaro Quispe Pérez, j'ai 69 ans et j'ai été l'un des premiers à promouvoir la production de quinoa dans mon village de Sally Suicuni en Bolivie. Avec ma femme Gregoria, je produis du quinoa et j'éleve des animaux, pour nous nourrir. Malgré la situation économique peu favorable, j'ai pu élever mes 5 enfants, qui tous ont émigré en ville pour y trouver un emploi ; ils s'y sont établis avec leur famille. Moi aussi j'ai émigré en ville pour obtenir des revenus, j'ai notamment été chauffeur de transport public. Ensuite, je suis revenu au village pour travailler au sein des autorités locales, et avec mon épouse nous avons décidé d'y rester pour nous consacrer à l'agriculture. Beaucoup d'autres familles ont fait ce même choix. Jusqu'en 1990, les familles pratiquaient l'agriculture de subsistance, sur de petites parcelles, avec des outils manuels mais à partir de 1995 la situation a changé, avec l'introduction des machines agricoles, ce qui a permis de cultiver de plus grandes surfaces. Pour nous, être agriculteurs c'est travailler la terre avec respect, en veillant sur elle pour qu'elle continue à produire. Actuellement, c'est notre source de revenus. L'agriculture nous a donné beaucoup de satisfaction et de réussites. Elle nous a permis d'éduquer nos enfants; ma fille par exemple a pu obtenir un diplôme. Toute la famille est fière de cela, et cela nous motive pour aller de l'avant. Ces dernières années, les conditions climatiques ont beaucoup changé. Certaines années, la production est bonne mais d'autres années il ne pleut presque pas, ce qui engendre de mauvaises récoltes. Parfois ce sont les gelées ou des chutes de grêle qui ruinent les récoltes. Malgré ces difficultés, je crois que je vais continuer à travailler comme agriculteur, c'est quelque chose que j'aime faire. Je produis notamment des légumes comme des oignons et des carottes. Nous avons appris à préparer des intrants écologiques, comme les fertilisants foliaires ou la bouillie nantaise, qui ont donné de bons résultats notamment dans nos champs de quinoa. Cela nous motive à poursuivre en tant qu'agriculteurs. Nous commercialisons le quinoa bio de façon collective ; cette année je devrais livrer 3 tonnes. Cela nous convient d'être associés, parce qu'en vendant de façon individuelle, les prix sont très bas. »

2. SAK, (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37. p. 7.)

« J'ai 54 ans, je cultive des légumes européens depuis 2001 dans le village de Roleangchrey, dans la province de Kampong Speu, au Cambodge. Pour moi, être paysanne, cela signifie m'investir au maximum pour mes cultures, vendre mes légumes à la capitale et ainsi subvenir aux besoins de ma famille. Cela fait 14 ans que je cultive des légumes européens tels que des carottes, des aubergines, des tomates, des radis rouges et plusieurs variétés de salades. Je possède 1500 m² de cultures de légumes et 3000 m² destinés à la culture de riz. La culture de légumes et de riz est ma seule occupation, c'est pourquoi je peux m'y investir complètement. En tant qu'agricultrice j'ai reçu une formation d'ADG via la PUAC (Peri Urban Agriculture Cooperative) concernant la production de légumes, l'utilisation de compost liquide et l'utilisation de bio-pesticides. Depuis, mon revenu a nettement augmenté. Avant je gagnais environ 3 000 à 4 000 riels par an, tandis qu'aujourd'hui je gagne près de 1 200 000 riels sur l'année. Mon contrat avec PUAC implique que je produise des légumes toute l'année. De plus, cela me permet de recevoir un cachet chaque fois que l'ONG vient visiter la ferme pour que j'en explique le fonctionnement. »

3. BOUNA GUENE (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37. p. 8.)

« Je suis président du conseil d'administration de la Coopérative Agricole de Malicoundade à Mbour et je suis cultivateur de mil, de cultures vivrières, d'arachide, de niébé et de manioc. J'ai choisi l'agriculture par vocation mais surtout par héritage familial. Bien qu'ayant occupé les bancs de l'école, je me suis finalement tourné vers la culture du mil, les cultures vivrières, d'arachide, de niébé et de manioc. J'ai suivi des formations et acquis de nombreuses connaissances beaucoup plus modernes et grâce au crédit de la COOPEC (bras financier du RESOPP), j'ai pu développer mes compétences et me créer un avenir plus serein. Pour moi, l'avenir est dans les champs car plus de 80% des sénégalais sont agriculteurs mais ne se reconnaissent pas en tant que tels car l'agriculture est plutôt une occupation. »

4. ABDU KONATE (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37.p 8-9.)

« Je cultive et commercialise le bissap dans la région de Mbour, Sénégal. Grâce à mes revenus, j'ai pu me tourner vers l'élevage de moutons, dindes, poules et me construire un poulailler. À 43 ans j'ai réussi mon pari : vivre de l'agriculture. Je pense que le jeune qui choisit d'être agriculteur et qui développe ses potentialités peut s'en sortir. Tout est question de choix. Comme beaucoup de Sénégalais, je suis né dans une famille de cultivateurs, c'est pourquoi j'ai continué leur activité. Pour moi, c'est important d'avoir de l'expérience, de connaître les rudiments, comment faire et surtout bien le faire. L'agriculture peut être un métier d'avenir si nos gouvernants y mettent les moyens, nous soutiennent et nous accompagnent. Il faut que nous, agriculteurs, puissions nous organiser davantage. Par exemple, c'est en devenant membre de la COOPAM (Coopérative Agricole de Malicounda) que j'ai pu cultiver les terres de mes ancêtres en y plantant du bissap. Mes récoltes m'ont permis d'agrandir ma surface de production et de construire un bâtiment pour y élever des moutons, dindes, poules et canards. Il faut que l'agriculture soit plus attractive pour les jeunes. Par exemple, en leur proposant des formations, en leur donnant accès à la terre et au crédit. L'appui qu'offre le RESOPP (Le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal) à ses membres en est un bon exemple. Implanté dans 5 régions du pays, le RESOPP compte environ 35 000 membres regroupés en coopératives de services (fourniture d'intrants, commercialisation) à la base. Grâce à la coopérative, je peux acheter les intrants moins chers et donc mieux commercialiser ma production. »

5. YOLANDA GRASSA, (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37. p. 10-11.)

« Je m'appelle Yolanda Grassa Tadeo, je vis à Cuchichaca (Carhuaz, Ancash, Pérou). Ma principale activité économique est l'agriculture. Je produis notamment des pommes de terre et du maïs pour la consommation familiale et je vends mes produits au marché bio de Carhuaz. Être paysanne, c'est être en contact avec la "Terre Mère", la nature, vivre d'elle en la respectant, en l'aimant et en veillant sur elle. Je suis fière d'être paysanne parce qu'il y a beaucoup de paysans dans mon pays, et cela m'identifie à ma patrie, le Pérou, et à sa grande histoire. Grâce à la production de mes terres, j'ai réussi à éduquer mes enfants pour leur permettre d'aller de l'avant. »

6. JULIEN GILSON (Source : ADG (2015). Cultivons le futur n°37. p. 12-13.)

« Cela ne fait que quelques mois que je me voue pleinement à mon nouveau travail. Je suis éleveur de lapins bio dans la commune de Gembloux. Je me considère comme un éleveur novice. À la base, je suis agronome et je n'avais jamais été agriculteur et éleveur. J'ai travaillé dans ce domaine mais en appui aux agriculteurs et notamment au sein d'ADG durant 5 ans. J'ai travaillé aussi dans la coopération au développement pour des gros projets européens mais je n'étais pas épanoui professionnellement et intellectuellement. À côté de ce premier parcours et en complémentarité, j'élevais des lapins dans le cadre familial. Ce n'est qu'en juin-juillet passé que j'ai stoppé mes activités dans la coopération au développement pour me centrer uniquement sur l'élevage de lapins et essayer d'en vivre. Je suis donc un éleveur novice. Pour donner une définition précise à l'«agriculteur-éleveur», c'est produire de la nourriture. Avoir une ressource terre, la préserver et produire ensuite d'autres ressources tant végétales qu'animales. Personnellement, j'ajouterais que ce travail doit se faire en suivant l'agriculture bio. Je n'ai aucune expérience dans l'agriculture conventionnelle et j'ai toujours appuyé des coopératives bio. Pour tout vous dire, je ne me pose pas trop la question de savoir ce qu'est « être agriculteur ». Je suis très pragmatique et donc ma réponse l'est logiquement. J'ajouterais que dans mon cas, j'essaye de vivre de mon exploitation. Je ne suis pas issu du monde agricole, ce qui est « très galère ». L'accès aux terres et aux financements est très difficile. L'accès au milieu et aux connaissances, malgré mon expérience, est également compliqué car je n'en suis pas issu. On a d'ailleurs un statut de « NIMA (Non Issu du Monde/Milieu Agricole) culteur ». Maintenant j'ai le statut d'agriculteur mais je me sens entre les deux. Comme je l'ai dit, le fait de ne pas être issu du milieu agricole et le non accès à la terre sont les principales difficultés. De celles-ci découle le fait de devoir créer un nouveau réseau de connaissances. Il y a aussi les contraintes de l'AFSCA (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) ainsi que les conventions vétérinaires et les frais qui en découlent. Il n'y a pas à dire, ça douille ! (rire). Non mais c'est vrai, en tant qu'agriculteur ou éleveur, il y a énormément de poids sur nos épaules. Pour en revenir à l'accès aux terres, moi j'ai eu la chance de rencontrer un jeune agriculteur très ouvert et qui aide beaucoup de gens. Il est intéressé par de nouvelles initiatives comme la mienne et il me loue une partie de ses terres pour que je puisse y investir. Elles ne m'appartiendront jamais mais j'ai cette sécurité de pouvoir y développer mon projet. J'ai eu une chance énorme d'avoir eu cette aide car ce genre d'agriculteur ne court pas les rues. J'ai également des contraintes techniques car il n'y a pas de références pour l'élevage de lapins bio. C'est une difficulté mais également une richesse. C'est pour cela que je m'y intéresse. C'est clairement un défi mais c'est aussi pour cela que je le fais. Les deux vont de pair.

Je ne suis pas optimiste quant à l'évolution du modèle agricole actuel et du métier d'agriculteur-éleveur. Dans la région de Gembloux, il y a pas mal de démarches dans le domaine du bio mais le conventionnel reste le conventionnel et ne change pas. Je me répète, il y a tellement de difficultés à entrer dans le monde agricole. J'ai été frappé par les nombreux échecs de petits agriculteurs qui se font manger par les plus gros, qui eux deviennent encore plus gros et plus riches. Pour revenir à ma pensée pragmatique, je fais les choses ou sinon je reste dans le questionnement. J'essaye d'améliorer les choses petit à petit à mon échelle comme d'autres structures gembloutaises essayent de le faire. Il y a pas mal de choses qui bougent. Je reste cependant sur la réserve sur l'effectivité de cette transition car je ne connais pas les chiffres. Sommes-nous dans la transition ou dans le même modèle ? Je ne sais pas... »

7. MARIAM, agricultrice sénégalaise (Source : Jagros (2014). Syllabus « Les enjeux de la souveraineté alimentaire »)

« Je m'appelle Mariam, productrice de Sorgho (une céréale locale) au Sénégal. Comme la plupart des femmes d'Afrique, je suis responsable de la sécurité alimentaire de ma famille et de ma communauté. Ainsi, je suis responsable de la production de 60% à 80% de la nourriture consommée par mon ménage, j'approvisionne ma communauté à 90% en eau (encore souvent éloignée) et je participe à près de 60% des récoltes et de la commercialisation. Malgré ma participation centrale et active dans l'agriculture, les conditions sociales et juridiques me sont souvent défavorables. En effet, mon accès aux différentes ressources nécessaires à la production agricole est souvent limité. L'un des plus grands obstacles auquel je dois faire face est l'accès à la terre. Le deuxième obstacle est l'accès au crédit, car je n'ai rien d'intéressant à garantir aux banques (j'ai moins de droits d'héritages que les hommes, et peu de biens propres). Parfois, je n'ai pas non plus accès à une quantité ou une qualité de nourriture égale à celle des hommes. De plus, je suis fortement concurrencée par la libéralisation des marchés car je suis active dans la culture de denrées vivrières. À côté de l'agriculture, j'assume ce qu'on appelle une double journée, car je suis également responsable de toutes les tâches liées à la maternité, l'éducation des enfants, les soins et tâches ménagères, et le maintien des liens sociaux familiaux et communautaires. Ma participation est centrale dans la société mais elle n'est souvent pas suffisamment prise en compte par les hommes et par l'Etat. »

8. JOAO (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

« Je m'appelle Joao et je suis à la tête d'une agro-industrie au Brésil. Je préconise une production intensive et spécialisée. Pour que ma production soit toujours efficace, j'utilise des semences certifiées, des engrais, des pesticides et des régulateurs de croissance. Mon objectif est de maximiser la production en fonction des facteurs de production. Ainsi, mon exploitation est étendue sur de grandes surfaces et je mobilise des technologies modernes telles que le machinisme agricole, la sélection génétique, l'irrigation ou encore le drainage des sols. Ma plantation est composée d'une seule variété de maïs, que je peux cultiver plusieurs années (monoculture). Cependant, je suis beaucoup critiqué et l'on me dit que mon mode de production est néfaste à l'environnement. On me dit que je participe à l'érosion des sols et à la perte de la richesse naturelle de nos sols. Il paraît aussi que je pollue les sols, que je participe à la perte de la biodiversité, que je contribue à la déforestation et que je pratique une consommation abusive de l'eau. Mais la productivité de ma ferme est très élevée et je vends mes produits à un prix très bas. »

9. VIANDE+, multinationale (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

« Je suis une usine à viande. Mon but est de produire le plus de viande possible pour pouvoir être le plus compétitif sur le marché. Peu importe la qualité de ce qui sort de chez moi... du moment que le prix permet aux clients de l'acheter. Je fonctionne comme une usine ! Je suis géniale, je me gère pratiquement sans personnel, je n'ai plus besoin d'éleveurs mais de techniciens et de gestionnaires ! »

10. MARC éleveur de porcs en Belgique (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

« Je suis éleveur de porcs. Mon métier est difficile : je dois produire de plus en plus pour gagner de moins en moins. Quand vous payez 10€ pour un kilo de jambon, je ne touche qu'1,67€. Les aliments sont de plus en plus chers, sans compter l'énergie : ma facture d'électricité est exorbitante. En plus, je risque beaucoup pour ma santé : je souffre de troubles respiratoires, il paraît que c'est une maladie professionnelle. »

11. MARIE, employée dans une industrie porcine (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

« Je travaille dans une porcherie industrielle. Je suis triste de ce que je dois faire aux animaux. Nous devons tuer les porcelets en excès ou malingres et pour le faire, on les tape contre le mur. Ce n'est pas très beau à voir ! Donner la mort aux animaux prend de plus en plus de place dans notre métier. Je pense que si on changeait un peu la vie des animaux en les respectant, on changerait la nôtre ! Il y a comme une contagion de la souffrance entre les animaux et nous. »

12. NADINE, employée dans une industrie de volaille (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

« Je travaille chez Doux, une entreprise industrielle qui produit de la viande de poulet. Notre travail est très difficile, nous travaillons dans des locaux à 5°C maximum, dans une ambiance très humide et un bruit assourdissant. L'absentéisme est énorme et les accidents de travail nombreux. Les maladies professionnelles se multiplient, notamment liées à des troubles musculo-squelettiques. »

13. GEORGE, producteur de lait, Belgique

« Je suis un agriculteur belge. Suis-je un fermier ou un industriel ? Je ne sais plus. Certains me critiquent, pourtant je fais de mon mieux, et ce n'est pas facile de survivre. En effet, j'ai besoin de beaucoup de vaches laitières pour gagner ma vie, mais je n'ai pas beaucoup de terres. Je suis donc obligé d'acheter des aliments pour nourrir mon cheptel et cela me coûte très cher. Les frais liés aux soins vétérinaires sont aussi très élevés ! Je ne parviens plus à vivre de la vente de mon lait, que faire ? Sans les aides européennes, cela fait longtemps que j'aurais mis la clé sous la porte. Mais avec la suppression des quotas, je ne sais pas de quoi mon avenir sera fait. »

Annexe 2 - Tableaux

A. TABLEAU À COMPLÉTER

1) Les caractéristiques de l'activité agricole

1.1 Agriculture familiale	
1.2 Agriculture mixte (élevage + agriculture)	
1.3 Agriculture bio	
1.4 Agriculture intensive	
1.5 Agriculture spécialisée	
1.6 Culture vivrière	
1.7 Culture de rente	
1.8 Monoculture	
1.9 Maraîchage	
1.10 Activité principale	
1.11 Coopérative de production	
1.12 Coopérative	
1.13 Commercialisation de la production	

2) L'accès aux moyens de production

2.1 Machines agricoles	
2.3 Crédit	
2.4 Grandes parcelles	
2.5 Formations	
2.6 Soutien public	
2.7 Difficulté d'accès aux terres et au financement	
2.8 Difficulté d'accès aux terres en tant que femme	
2.9 Pas de réseau de connaissances	
2.10 Intrants chimiques	
2.11 Intrants écologiques	
2.12 Energie	
2.13 Accès aux soins vétérinaires	

3) Impacts de l'activité agricole

3.1 Impact environnemental	
3.2 Impact économique	
3.3 Impact familial	
3.4 Impact sur la consommation/production	
3.5 Impact sur la santé	
3.6 Impact psychologique	

4) La motivation personnelle à pratiquer une activité agricole

4.1 Source de revenus	
4.2 Education	
4.3 Passion et vocation	
4.4 Besoin familial	
4.5 Héritage familial	
4.6 Motivation culturelle	
4.7 Nouvel agriculteur/ néo-rural (NIMA)	
4.8 Motivation économique/augmentation de la production	

B. TABLEAU COMPLÉTÉ

1) Les caractéristiques de l'activité agricole

1.1 Agriculture familiale	1-7-4-5-6
1.2 Agriculture mixte (élevage + agriculture)	1-4-7
1.3 Agriculture bio	5-6
1.4 Agriculture intensive	8-9-10-11-13
1.5 Agriculture spécialisée	5-6
1.6 Culture vivrière	1-2-3-5
1.7 Culture de rente	2-8
1.8 Monoculture	8
1.9 Maraîchage	2
1.10 Activité principale	2-5-8-9-4-6
1.11 Coopérative de production	2-3-4
1.12 Coopérative	1-2
1.13 Commercialisation de la production	2-6-7-8-4-5

2) L'accès aux moyens de production

2.1 Machines agricoles	1-8
2.3 Crédit	3
2.4 Grandes parcelles	1-8
2.5 Formations	2-3-4-6
2.6 Soutien public	13
2.7 Difficulté d'accès aux terres et au financement	6-4
2.8 Difficulté d'accès aux terres en tant que femme	7
2.9 Pas de réseau de connaissances	6
2.10 Intrants chimiques	8-4
2.11 Intrants écologiques	1-2
2.12 Energie	9
2.13 Accès aux soins vétérinaires	13-6

3) Impacts de l'activité agricole

3.1 Impact environnemental	1-2-8
3.2 Impact économique	1-2-13
3.3 Impact familial	1-2-5
3.4 Impact sur la consommation/production	8
3.5 Impact sur la santé	10-12
3.6 Impact psychologique	1-3-11-12

4) La motivation personnelle à pratiquer une activité agricole

4.1 Source de revenus	1-2-5
4.2 Education	1-5
4.3 Passion et vocation	1-3
4.4 Besoin familial	1-2-5
4.5 Héritage familial	3-4
4.6 Motivation culturelle	3-5
4.7 Nouvel agriculteur/ néo-rural (NIMA)	6
4.8 Motivation économique/augmentation de la production	1-8-9

Annexe 3 - Lexique

AGRICULTURE BIOLOGIQUE (Source : <http://www.inra.fr/Grand-public/Agriculture-durable/Tous-les-dossiers/Agriculture-biologique/Agriculture-biologique-definition/%28key%29/0>)

L'agriculture biologique constitue une forme de production agricole particulière, fondée sur des cahiers des charges qui refusent d'utiliser des produits chimiques de synthèse et respectent des principes éthiques comme la recherche de rapports socio-économiques plus équitables. L'interdiction de l'usage des produits chimiques de synthèse, hormis ceux mentionnés dans une liste positive, constitue le point central des cahiers des charges qui induisent l'emploi de techniques de production alternatives. Pour les cultures, les systèmes reposent sur les rotations longues, les assolements diversifiés, le recyclage des matières sur l'exploitation, l'apport de matières organiques et la lutte biologique. En élevage, les animaux doivent avoir accès à des parcours et des pâturages, leur alimentation doit être biologique, la densité (nombre d'animaux par hectare) est limitée et en matière de santé, la prévention et les médecines douces sont privilégiées. Le cahier des charges de l'agriculture biologique varie d'un pays à l'autre mais il est désormais unifié en Europe.

AGRICULTURE FAMILIALE (Source : SOS FAIM, <https://www.sosfaim.org/be/qui-sommes-nous/axes-daction/agriculture-familiale>)

Compte tenu de leur diversité, il serait plus correct de parler d'agricultures familiales au pluriel. Les agricultures familiales se caractérisent par des exploitations gérées par une famille et qui dépendent essentiellement d'une main-d'œuvre familiale non salariée. Avec plus de 500 millions d'exploitations familiales dans le monde, elles demeurent la forme d'agriculture principale tant au Nord qu'au Sud. Les agricultures familiales présentent un potentiel immense pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, d'équité sociale et de durabilité environnementale :

1. Une garantie d'alimentation durable
2. Les agricultures familiales produisent 70% de la production alimentaire mondiale et emploient 40% de la population. Les soutenir, c'est donc contribuer directement à la sécurité alimentaire.
3. Une arme contre la pauvreté
4. Selon la Banque mondiale, le développement de l'agriculture est deux à quatre fois plus efficace que celui des autres secteurs pour lutter contre la pauvreté.
5. Respect de l'environnement
6. Les agricultures familiales contribuent à la protection de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources naturelles.

AGRICULTURE MIXTE (Source : FAO, Elevage et environnement, www.fao.org/arg/fr/magazine/9809/spot4.htm)

« L'agriculture mixte utilise très efficacement les ressources naturelles. On nourrit les animaux avec les résidus de récolte et on fertilise le sol avec du fumier de ferme. En élevant des bêtes, les agriculteurs ajoutent de la valeur aux aliments « pauvre » ou en surplus, utilisent la main d'oeuvre plus efficacement et diversifient les risques. Avec l'adjonction de fumier dans les champs, non seulement les nutriments sont recyclés mais la structure du sol, en s'améliorant, freine l'érosion. On reconnaît plus rarement que la diversification de l'utilisation des terres profite aussi à la biodiversité : les arbres fourragers et les étendues herbeuses fournissent un habitat à de nombreuses espèces, en particulier à la micro-flore et à la micro-faune, invisibles à l'oeil nu. »

AGRICULTURE PAYSANNE (Source : Syllabus « Les enjeux de la souveraineté alimentaire », Jagros, 2014)

« Définir » l'agriculture paysanne n'est pas en soi un exercice facile. Quels sont les éléments communs entre une exploitation familiale des Andes, où l'élevage extensif en haute altitude de camélidés prédomine, l'exploitation d'un petit producteur vénézuélien qui développe sur moins de quatre hectares un système intensif de production maraîchère, ou encore les jardins vivriers et les champs de céréales d'un paysan sénégalais ? Pourtant, toutes ces agricultures paysannes reposent sur différentes dimensions complémentaires et similaires :

1. Des exploitations dont la taille permet une répartition équitable des facteurs de production et limite leur concentration. Cela assure ainsi la création ou le maintien d'emploi en milieu rural, et permet l'obtention d'un revenu décent aux familles paysannes
2. Des exploitations dont la mise en valeur est assurée directement par la main-d'œuvre familiale
3. Des exploitations économiquement viables et transmissibles qui combinent souvent la mission de production agricole avec d'autres activités du monde rural (pluriactivité)
4. Des systèmes de production diversifiés qui répondent aux attentes de la société, notamment par la production d'aliments de qualité, mais également de produits compétitifs sur les marchés nationaux et internationaux, générateurs de revenus pour la collectivité
5. Des systèmes de production plus autonomes, respectueux de l'environnement et qui contribuent à la conservation de la biodiversité domestique et naturelle
6. Des exploitations fortement ancrées dans un pays et attachées à leur territoire
7. Des exploitations qui mettent en place des pratiques agricoles durables. Elles utilisent des moyens naturels et des mécanismes régulateurs proches de ceux qui existent dans la nature afin de remplacer les intrants polluants et coûteux, et assurer une agriculture visant le développement durable.

Notons que la différence entre exploitation familiale et paysanne n'est pas toujours clairement définie et les termes sont souvent confondus. Toutefois, si l'on peut dire que l'agriculture paysanne peut généralement être qualifiée de familiale, l'inverse n'est pas toujours vrai. En effet, pour schématiser, une exploitation de type industrielle comprenant 100 hectares de monoculture de maïs peut très bien être gérée par les membres d'une même famille et peut donc être qualifiée de familiale. Il est évident que ce type d'exploitation ne répond en rien aux caractéristiques d'une exploitation paysanne

AGRICULTURE URBAINE (source : http://www.potage-toit.be/?page_id=48)

L'agriculture urbaine contribue à la sécurité alimentaire et à l'hygiène alimentaire de deux façons : d'une part, elle augmente la quantité de nourriture disponible pour les personnes qui vivent dans les villes, et d'autre part, elle met à disposition des consommateurs urbains des produits frais et biologiques de saison. L'agriculture urbaine s'intègre aussi dans le mouvement « villes en transition », qui naît du constat que les énergies fossiles sont limitées, et tente, par des initiatives locales, de se préparer au mieux aux chocs des futurs pics pétroliers. Considérant que l'agriculture urbaine permet des économies d'énergie et la production locale d'aliments en favorisant la biodiversité urbaine, cette forme d'agriculture est considérée comme durable.

AGROECOLOGIE (Source : fiche pédagogique « L'agroécologie, une solution ? », www.jagros.be)

« L'agroécologie associe la science et la pratique de l'agronomie à celles de l'écologie, tout en s'adaptant au contexte de chaque exploitation ou région. Ses méthodes visent à augmenter la productivité en développant des processus naturels et durables, à partir des connaissances locales et de l'expérimentation. Elle favorise un système de production circulaire, stimulant le recyclage de la biomasse pour optimiser la décomposition organique et augmenter la quantité d'éléments nutritifs au fil du temps. »

Syllabus résumé Les enjeux de la Souveraineté alimentaire, étude des impacts des modèles agricoles dominants. Pour un modèle de production, de transformation et de consommation alimentaire qui respecte l'environnement et les populations. Jagros, septembre 2014. p. 108

AGROFORESTERIE (Source: Icrاف, International Centre for Research in Agroforestry)

L'agroforesterie est un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègrent des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre.

AGRICULTURE RAISONNEE ET/OU INTEGREE (Source: Icrاف, International Centre for Research in Agroforestry http://pip.coleacp.org/files/documents/COLEACP_Manuel_10_FR.pdf)

Suivant les pays, on parle d'agriculture raisonnée ou intégrée.

En France un concept règlementé est celui d'agriculture raisonnée. Il est un peu plus flou dans ses objectifs et moins strict dans ses exigences et pratiques que celui d'agriculture biologique. Cette dernière ne tolère, elle, aucun apport chimique (engrais chimique, pesticide de synthèse).

Les concepts et les stratégies développées dans le cadre de l'agriculture durable ont évolué vers le concept intégré de « gestion conservatoire de l'eau, de la biomasse et de la fertilité des sols ». Le terme de « production Intégrée » (ou Integrated Crop Management – ICM) dérive directement des concepts de « lutte intégrée » de l'OILB (Organisation Internationale de Lutte Biologique et Intégrée contre les animaux et les Plantes nuisibles). Il s'agit d'une conception touchant non seulement à la protection des plantes mais à l'ensemble des pratiques culturales. La production intégrée ne possède pas de cahier des charges officiel, à la différence de l'Agriculture Biologique. La production intégrée diffère de l'agriculture raisonnée, fondée sur la seule optimisation des méthodes classiques de production.

En agriculture raisonnée, les agriculteurs ne traitent que s'il le faut, au bon moment et avec une dose adaptée. En production intégrée, l'utilisation de techniques alternatives, comme la lutte biologique ou l'utilisation de zones de compensation écologique, est recherchée car ces méthodes peuvent être tout aussi efficaces d'un point de vue agronomique et plus respectueuses de l'environnement. La production intégrée se distingue aussi de l'agriculture biologique car elle n'abandonne pas les méthodes chimiques lorsqu'elles ne posent pas de problèmes scientifiquement démontrés pour la sécurité alimentaire et pour l'environnement. Comme son nom l'indique, la production intégrée « intègre » tous ces éléments.

AGRICULTURE INTEGREE (<http://www.agriculture-de-conservation.com/L-Agriculture-Ecologiquement.html>)

Le concept d'agriculture intégrée caractérise des pratiques agricoles utilisant des moyens naturels et des mécanismes régulateurs pour remplacer les apports polluants et ainsi assurer une agriculture durable. Les moyens biologiques, techniques et chimiques sont utilisés de manière équilibrée pour prendre en compte la protection de l'environnement, ainsi que les exigences économiques (rentabilité) et sociales. Ce système est basé sur des techniques de prévention des maladies (semis tardifs et moins denses, mélange de variétés). Il permet une réduction des charges opérationnelles (diminution des intrants notamment), qui compense en général des rendements légèrement inférieurs. Il n'existe pas de cahier des charges caractérisant la production agricole intégrée, à part pour la production fruitière intégrée (PFI). Une tentative de labellisation du concept d'agriculture intégrée a été la mise en place de la qualification « Agriculture Raisonnée pilotée » par FARRE, sans rencontrer de franc succès au vu du nombre de fermes qualifiées.

AGRICULTURE ECOLOGIQUEMENT INTENSIVE (AEI) (<http://www.aei-asso.org/fr>)

Il s'agit d'un concept défendu par Michel Griffon (Cirad - ANR). Le principe de l'AEI est de maintenir des niveaux de production (quantitatifs et qualitatifs) permettant d'alimenter la population mondiale, en s'appuyant sur une intensification des processus naturels des écosystèmes exploités. « Rompre avec le paradigme habituel d'une agriculture qui artificialise, uniformise, et standardise toujours plus et qui force le système biologique ». Pour effectuer cette rupture, l'agriculture doit s'appuyer sur les processus et les fonctionnalités écologiques qui permettent de lutter contre les bio-agresseurs, de réduire les nuisances, de mieux valoriser les ressources rares, comme l'eau, ou encore d'améliorer les services écologiques (stockage du carbone, diversité biologique, prévention des catastrophes dites naturelles) : c'est l'intensification écologique. L'intensification écologique implique ainsi un pilotage des systèmes vivants, qui reconnaît, assume et valorise leur complexité et leur diversité et qui utilise les interactions multiples de régulation de ces systèmes. »

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE (Source : Wiktionnaire., <http://fr.wiktionary.org>)

« Possibilité pour un pays de subvenir aux besoins alimentaires de son peuple par sa seule et propre production. »

BIODIVERSITE (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

La diversité biologique, ou biodiversité, représente l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes, etc.), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent. Cette biodiversité est aujourd'hui gravement menacée par la dégradation des écosystèmes, ainsi que par diverses pratiques humaines comme le brevetage du vivant, l'agriculture extensive, la pratique de la monoculture ou la production d'organismes génétiquement modifiés (OGM).

CULTURES VIVRIERES (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

Cultures destinées à l'alimentation des populations (mil, manioc, riz, etc.), à l'opposé des cultures destinées à l'exportation (café, cacao, thé, arachide, sucre, etc.).

DROIT A L'ALIMENTATION (d'après Olivier De Schutter, rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation aux Nations Unies, Source : <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>)

Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme reconnu par le droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant. Pour produire sa propre alimentation, une personne a besoin d'une terre, de semences, d'eau ainsi que d'autres ressources et, pour l'acheter, elle a besoin d'argent et d'un accès au marché. Le droit à l'alimentation implique dès lors que les États créent un cadre habilitant qui permette aux individus d'utiliser leur plein potentiel en vue de produire ou de se procurer une alimentation adéquate pour eux-mêmes et leurs familles. Pour acheter de la nourriture, une personne a besoin de revenus adéquats : le droit à l'alimentation implique par conséquent que les États fassent en sorte que les politiques salariales ou les filets de sécurité sociale permettent aux citoyens de réaliser leur droit à une alimentation adéquate.

Comme défini avec autorité par le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (Comité sur les DESC) dans son commentaire général n° 12 :

« Le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer.»

Pour le Rapporteur spécial, le droit à l'alimentation, c'est « Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur.»

ELEVAGE PAYSAN (Source : VSF-DZG (2014). Livestock 2.0 : Family Farming)

L'élevage est une forme de capital naturel qui, pendant des millénaires, a façonné les modes de vie et les cultures de nombreuses communautés humaines dans le monde. De tout temps l'animal a accompagné l'homme et aujourd'hui, l'élevage est fondamental pour 1,3 milliard de personnes. L'élevage contribue directement à la disponibilité alimentaire et à l'accès des petits exploitants à l'alimentation. Il permet aux petits paysans de consommer directement leur production, mais également de vendre leurs produits à valeur ajoutée afin d'eux même pouvoir accéder à des aliments de base. De ce fait, l'élevage va représenter une source de revenu, de crédit, d'assurance,

de prêt, de don et d'investissement pour les ménages. Ces relations de complémentarité sont primordiales. Elles sont d'ailleurs régulièrement évoquées par les paysans pour justifier la coexistence si fréquente de l'agriculture et de l'élevage. Et ce, malgré certains problèmes qui peuvent en résulter pour les systèmes de culture et la conduite des animaux.

INTRANTS (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

Éléments entrant dans la production d'un bien. En agriculture, les engrais, pesticides, herbicides sont des intrants destinés à améliorer la production. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette, les meilleurs intrants sont réservés aux cultures d'exportation, au détriment des cultures vivrières essentielles pour les populations.

MONOCULTURE (Source : Rencontre des Continents et Vétérinaires Sans Frontières (2013). Jeu de la ficelle de la viande. 46p.)

Culture d'un seul produit. De nombreux pays du Sud ont été amenés à se spécialiser dans la culture d'une denrée destinée à l'exportation (coton, café, cacao, arachide, tabac, etc.) pour se procurer les devises permettant le remboursement de la dette. Cette spécialisation entraîne aussi l'expansion des cultures de rentes (qui rapportent de l'argent) au détriment des cultures vivrières (qui permettent de se nourrir).

SECURITE ALIMENTAIRE (Source : Sommet mondial de l'alimentation, 1996)

« La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine».

SOVERAINETE ALIMENTAIRE (Jagros, 2012)

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés.»

Pour aller plus loin, voir Chapitre 2 du syllabus « Les enjeux de la souveraineté alimentaire », Jagros, 2014.